

Compte-rendu de la réunion de présentation des projets de programmes en lettres-histoire pour le lycée professionnel – classe de première et de terminale.

La réunion s'est déroulée sous la direction de Souâd Ayada, Présidente du Conseil supérieur des programmes. Etaient présents des représentants des différents syndicats et associations disciplinaires (APHG et Clionautes).

Après le rappel du calendrier des travaux pour le lycée professionnel et de la procédure de fabrication des programmes¹, ces derniers nous ont été présentés par Françoise Janier-Dubry Inspectrice générale.

Pour information, cette présentation du projet de programme restera forcément lacunaire puisqu'aucun document ne nous a été remis durant la réunion nous permettant d'appréhender les points de détail, ces derniers nous ayant été livré quelque part au fur et à mesure des questions posées durant la séance.

Un hommage nominatif a été rendu à l'équipe qui a travaillé sur les programmes.

Pour rappel, les volumes horaires sont désormais les suivants :

- classe de seconde : 105 heures
- classe de première : 84 heures
- classe de terminale : 78 heures

Au regard de cette quotité particulière les équipes de rédacteurs ont eu à cœur de tisser des liens et de d'établir des croisements entre les différents programmes et les années passées y compris du collège.

À chaque fois un thème est proposé suivi d'un commentaire + les notions clés + quatre capacités à travailler + des repères, certains rappelant ceux du collège. Cependant toutes les notions-clés et les capacités à travailler ainsi que les points de repères chronologiques ne nous ont pas tous été donnés au cours de la réunion. Par conséquent il est difficile de se faire une idée précise du contenu réel des programmes.

Une certaine complexité progressive allant de la seconde à la terminale a été recherché dans le but de donner de la chair aux compétences pour les faire vivre dans la classe.

La question du développement n'a pas été oubliée et sera présente naturellement dans les programmes de géographie même si elle n'a pas été explicitée durant la présentation.

CLASSE DE PREMIERE

HISTOIRE

Intitulé du programme : « *État et société en mutation, XIXe siècle – première moitié du XXe siècle* »

¹ Calendrier : la session d'examen et de vote des textes s'effectuera à partir du 23 octobre. Fin octobre, tous les projets de programmes seront accessibles en ligne pour consultation. La suite du calendrier est incertaine pour l'instant. Concernant la procédure de fabrication des programmes, il a été rappelé que le Conseil supérieur des programmes établit des projets de programmes à partir des propositions des groupes d'experts missionnés en ce sens mais *in fine* ces projets restent soumis à des changements possibles si le Ministre le juge nécessaire.

****Thème 1 : hommes et femmes au travail en France métropolitaine et dans les colonies (XIXe siècle – première moitié du XXe siècle)**

Un cadre temporel long a été choisi et ce thème trouvera son prolongement dans le programme de terminale avec le thème intitulé : « vivre en France en démocratie en 1945 » ce thème abordera les diverses questions sociales les lois sociales, la question de la scénarisation, du travail dans les colonies ainsi que la pluriactivité des travailleurs.

De façon générale l'aspect fourre-tout de ce thème a été souligné car certes s'il s'agit de donner une culture générale et citoyenne aux élèves, les questions prennent le risque de se noyer et finalement d'être abordées de manière beaucoup trop superficielle par manque de temps et de moyens.

****Thème 2 : guerres européennes, guerre mondiale, guerre totale (1914 – 1945)**

il s'agira ici de souligner que le monde du travail a participé aux deux guerres mondiales. L'articulation du thème de desserte chronologique mais le commentaire explicite par la manière de traiter. La nature des conflits et leur extension la question des génocides doit être abordée ainsi que la manière dont elle a été repensée la question des relations internationales. L'entre-deux-guerres et la montée des extrémismes seront également présents dans les points à aborder.

GEOGRAPHIE

Intitulé du programme : « **recomposition du monde** »

****Thème 1 : la France périurbaine, une nouvelle interface entre le rural et urbain**

interrogé sur une éventuelle absence de la question du périurbain pourtant lié fondamentalement aux métropoles il a été pris en compte et il a été précisé que le programme lui-même y reviendrait (part des urbains, des unités urbaines...). Le thème abordera également la transformation des territoires du quotidien.

****Thème 2 : Afrique : un continent recomposition**

les aspects territoriaux économiques et sociétaux seront abordés ainsi qu'une typologie des espaces africains puisqu'il faut plutôt parler des Africains plutôt que de l'Afrique.

EMC

Intitulé du programme : « **égalité et fraternité en démocratie** »

Thème 1 : égaux et fraternels

Thème 2 : défense et sécurité de l'Europe : préserver la paix et protéger les valeurs communes

A noter que l'intitulé de ce thème, obligatoire dans les programmes, a fait l'objet d'une proposition de reformulation afin d'éviter des interprétations erronées. Il a été proposé « le projet européen » ou : « le projet Europe » au lieu de « défense et sécurité de l'Europe ».

CLASSE DE TERMINALE

HISTOIRE

Intitulé du programme : « **la France et le monde depuis 1945** »

****Thème 1 : le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945**

Ce thème aura pour limites le début du XXI^e siècle. Les attentats de 2001 figurent parmi les repères chronologiques.

****Thème 2 : vivre en France en démocratie depuis 1945**

Seront abordées la reconstruction et la modernisation de la France ainsi que la question des institutions de la Ve République et les mutations observables depuis 1980. Le monde du travail sera filé à l'intérieur. Après questionnement, deux repères ont bien été mentionnés : le droit de vote des femmes et la loi Veil.

GEOGRAPHIE

Intitulé du programme : « **les hommes face aux changements globaux et aux défis sociétaux** » (il se veut être aussi un rappel des thèmes de seconde consacrée au changement global)

****Thème un : l'accès des sociétés aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer**

Le cadrage a prévu pour ce thème une approche basée sur des études locales. Cependant, une mise en garde a été formulée contre ces études locales envisagées, sources d'inégalité entre les établissements, notamment au niveau des épreuves finales dans la mesure où on parle encore d'un bac national. De même concernant les études de cas géographie, il a été précisé que le professeur peut cibler un certain nombre de thèmes présents dans l'actualité des élèves afin de les traiter, la liberté de l'approche par le professeur a été réaffirmée et rien n'a été normé.

Concernant la question de l'inégal accès aux soins et au logement par exemple il a été répondu que ces aspects peuvent être évoqués dans le thème 1 des programmes de géographie de première et de terminale.

****Thème 2 : les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner, s'adapter**

la présence de ce thème a été pensée en lien avec le programme d'EMC et répond ainsi à la volonté d'articuler la géographie et l'EMC

EMC

Intitulé du programme : « **espace public, engagement et culture du débat démocratique** »
(ou : « s'engager et débattre en démocratie autour de débats sociétaux »)

Le thème de terminale se veut unique et ce ne sera développé autour de trois mutations envisagées :

- les biotechnologies
- les médias, le numérique et l'essor d'Internet
- changements et risques environnementaux

Le professeur devra-t-il étudier les trois ? Il a été précisé que le professeur choisira librement ceux qu'il souhaite faire en étudiant un ou deux, ou les trois, le tout en fonction de ses projets.

Concernant les épreuves finales pour le moment aucune décision n'a été prise, mais les différents groupes de groupes de travail ont commencé à formuler des propositions. A priori on s'orienterait vers un travail d'expression écrite à partir d'une question large il ne s'agirait pas pour l'élève de restituer les connaissances mais plutôt d'identifier un problème et d'y répondre avec des références de textes,

de notions, et d'éléments vu à travers le programme. Il s'agit non plus de faire écrire mais d'écrire. Le barème reste pour le moment lui aussi inconnu.

Observations personnelles : il s'est avéré très compliqué, voire impossible, de pouvoir commenter le contenu des programmes dans la mesure où les rédacteurs ont dû faire des choix sévères à la limite de l'impossible liés aux contraintes horaires inacceptables que subit la discipline lettre histoire au lycée professionnel. Cet aspect central a été souligné par tous les participants de la réunion qui ont également regretté de ne pouvoir disposer de documents beaucoup plus précis.

Cécile DUNOUHAUD pour les Clionautes